ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

1re Circonscription : AURILLAC

Electrices, Electeurs,

Le 18 novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime gaulliste. Le referendum récent, malgré son caractère plébiscitaire et le chantage au départ et au chaos pratiqué par le chef de l'Etat, a montré que De Gaulle ne peut plus se prévaloir de la confiance de la majorité de la Nation. Dans le Cantal, comme dans l'ensemble du pays, le OUI n'a pas obtenu la majorité des électeurs inscrits.

LE BILAN DU GAULLISME

Le bilan du gaullisme, en effet, est sombre pour les masses laborieuses de la ville et de la campagne :

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter, réduisant le pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés.

La paysannerie est frappée par l'écart croissant entre les prix agricoles et les prix industriels. Le Marché Commun accélère la mévente. Les petites et les moyennes exploitations sont condamnées en grand nombre à la disparition totale, (les dirigeants de la F.D.S.E.A. du Cantal l'ont eux-mêmes reconnu).

Les artisans et les commerçants, sacrifiés aux intérêts des monopoles, victimes de la concurrence des grosses entreprises, connaissent des jours difficiles.

L'aumône démagogique que le gouvernement vient d'accorder aux familles nombreuses, ne suffira pas à leur assurer une existence normale. Le problème du logement n'est pas résolu ; l'augmentation abusive des loyers apporte davantage de misère aux foyers des humbles. Les vieillards et les économiquement faibles connaissent la souffrance et la gêne après une vie de dur travail.

Notre département, qui a perdu ses mines et de nombreuses usines, dont les relations ferroviaires sont rendues plus difficiles, est sacrifié par les monopoles, ceux-ci préférant porter leurs efforts sur les régions dites rentables et procurant des profits supérieurs, car leur intérêt particulier passe avant l'intérêt national.

C'est pourquoi ils se soucient fort peu de moderniser nos campagnes, de rénover notre agriculture, d'exploiter nos richesses forestières et touristiques, d'assurer des conditions de vie meilleures aux citadins et surtout aux ruraux.

C'est pourquoi nos jeunes sont contraints à l'exil : la dépopulation continue, les villages meurent, les vieilles maisons se ferment et les toits croulent. C'est pourquoi notre département risque de se transformer bientôt en désert si vous ne prenez pas conscience du péril.

En votant pour les candidats du Parti Communiste, qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel, à l'inverse de tous les autres candidats qui sollicitent vos suffrages, et qui a toujours combattu ce pouvoir, contre vents et marées, VOUS MANIFESTEREZ VOTRE VOLONTE D'UN CHANGEMENT COMPLET ET SALUTAIRE DE POLITIQUE.

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O.A.S., la laïcité foulée aux pieds.

En politique extérieure, le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche, l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

CONTRE LE RETOUR AU PASSÉ

Les défenseurs du régime actuel, qui a connu pourtant de nombreux remaniements ministériels, reprochent à la IVe République son instabilité gouvernementale. Certes, celle-ci changeait trop souvent de ministres. Mais pourquoi donc ? Parce que :

— *Ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social.*
— *Des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction.*
— *Les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.*

IL NE SAURAIT ETRE QUESTION DE REVENIR A CES PRATIQUES POLITIQUES PERIMEES.

TOURNÉS RESOLUMENT VERS L'AVENIR

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti Communiste Français vous propose un programme qui prévoit :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE

— *L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.*

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL

— *La nationalisation des monopoles capitalistes, la participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises ;*
— *L'augmentation générale des salaires, traitements et retraites ;*
— *La construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables ;*
— *L'aide aux exploitations familiales agricoles et le soutien de la coopération agricole ;*
— *La réforme démocratique de l'enseignement.*

EN POLITIQUE EXTERIEURE

— *Une politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général ;*
— *L'opposition aux entreprises du militarisme allemand ;*
— *Une coopération économique et culturelle avec tous les pays.*

Ce programme qui permettra d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes. Pour manifester votre volonté d'aller dans cette voie, pour porter, après le referendum, un nouveau coup au régime autoritaire,

VOTEZ et faites voter pour

Léon CHANCEL

Membre du Comité Fédéral de la Fédération Communiste du Cantal
Conseiller Général de Pléaux

Négociant en bois, âgé de 36 ans, Léon Chancel enleva, en avril 1958, le siège de conseiller général de Pleaux. Il apporte depuis, dans cette enceinte du Conseil général qui nous avait été fermée jusqu'alors, les points de vue du Parti. Membre du Comité Fédéral, secrétaire de la Section de Pleaux, militant dynamique, infatigable, Léon Chancel ne ménage ni son temps, ni sa peine, pour la défense de notre idéal et pour soutenir les intérêts des ouvriers, des paysans, des commerçants et artisans de notre département.

Léon CHANCEL

Remplaçant éventuel :

Jean JAULHAC

Ouvrier du bâtiment, âgé de 60 ans, secrétaire de la Fédération Communiste du Cantal.

Jean Jaulhac qui était déjà candidat de notre Parti lors des élections législatives de 1951, de 1956 et de 1958, a partagé depuis toujours la dure vie des ouvriers du Cantal. Pendant des années, il est resté ouvrier agricole et a donné le meilleur de lui-même pour organiser et défendre ces travailleurs déshérités. La confiance de ceux-ci l'avait placé à la tête de la section fédérale C.G.T. des ouvriers agricoles du Cantal, qui fut, après la Libération, une des plus importantes de France. Il a aussi représenté notre Parti à Aurillac-Sud, lors des élections cantonales.

Sans abstention, sans rature ni panachage qui annuleraient votre bulletin, **votez** pour **Léon CHANCEL** et son remplaçant **Jean JAULHAC**, Candidats du Parti Communiste Français.

AURILLAC - IMPRIMERIE MODERNE

VU, LES CANDIDATS.